



Rectorat de l'académie de Créteil
DPAE 2
Gestion des opérations collectives
Mél : ce.dpaeactesco@ac-creteil.fr

4, rue Georges Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

La rectrice de l'académie de Créteil,

- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifié portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique de l'Etat ;
- Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;
- Vu le décret n°85-899 du 21 août 1985 modifié par le décret n°2005-997 du 22 août 2005 relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel du Ministère de l'Education Nationale ;
- Vu Vu le décret 94-1017 du 18 novembre 1994 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et à certains corps analogues;
- Vu le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et à certains corps analogues relevant du décret n°2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;
- Vu le décret n° 2022-1209 du 31 août 2022 modifiant les dispositions communes relatives à l'organisation des carrières des fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;
- Vu les lignes directrices de gestion ministérielles relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques du 27 novembre 2023 ;

Arrête

Article 1 : Sont inscrits, au titre de l'année 2024, sur le tableau d'avancement au grade des Secrétaires Administratifs de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur (SAENES) de classe exceptionnelle, les SAENES de classe supérieure dont les noms suivent :

1. Mme ROSIERE Florence affectée au CROUS à CRETEIL,
2. Mme CABELLO Corinne affectée à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de Seine-Saint-Denis à BOBIGNY,
3. Mme MORIAUX Carole affectée à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de Seine-Saint-Denis à BOBIGNY,
4. Mme CHRONE Marianne affectée à l'Université Gustave Eiffel à MARNE-LA-VALLEE,



5. Mme VOYDIE Nathalie affectée au Rectorat de Créteil à CRETEIL,
6. Mme GAUVRIT Isabelle affectée à l'Université Paris-Est Créteil à CRETEIL,
7. Mme GUEBEL Nathalie affectée au collège Gérard Phillippe à OZOIR-LA-FERRIERE,
8. Mme BOUVIER Anabel affectée au lycée Gustave Eiffel à GAGNY,
9. Mme DAULT Marie-Laure affectée à l'Université Gustave Eiffel à MARNE-LA-VALLEE,
10. Mme RAYNAUD Nathalie affectée au collège Gisele Halimi à AUBERVILLIERS,
11. Mme METAYER Valérie affectée au Rectorat de Créteil à CRETEIL,
12. Mme VIDAL Valérie affectée à l'Université Paris-Est Créteil à CRETEIL,
13. Mme NIZAN Véronique affectée à la Direction des services départementaux de l'Education Nationale du Val-de-Marne à CRETEIL,
14. Mme ROMANELLI Isabelle affectée au lycée polyvalent Langevin-Wallon Greta à CHAMPIGNY-SUR-MARNE,
15. Mme COUTO Christine affectée au lycée Christophe Colomb à SUCY-EN-BRIE,
16. Mme ROMELLE Marie-Etienne affectée au lycée polyvalent Auguste Blanqui à SAINT-OUEN,
17. Mme JALDARASSING Estelle affectée au collège Jean Des Barres à OISSERY,
18. Mme GONZALVEZ BARDERA Dominique affectée au lycée Lucie Aubrac à PANTIN,
19. Mme MAI Caroline affectée au collège le Vieux Chêne à CHESSY,
20. Mme LABARRIERE Lucie affectée à l'Inspection de l'Education Nationale de ROMAINVILLE,
21. Mme SEIFERT Jannique affectée à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de Seine-et-Marne à MELUN,
22. Mme. VICTOIRE Brigitte affectée à l'Université Paris-Est Créteil à CRETEIL,
23. Mme. DEPAGNE Pascale affecté à l'Inspection de l'Education Nationale de MEAUX,
24. Mme BRAYER Laurence affectée au collège La Rochefoucauld à LA FERTE SOUS JOUARRE,
25. Mme SAUVAGE Corinne affectée au collège Jean Jaurès à MONTREUIL,
26. Mme SAUZEDDE Aurélie affectée l'Inspection de l'Education Nationale de SAVIGNY LE TEMPLE,
27. Mme PRETESEILLE Christine affectée à l'Université Paris 13 à VILLETANEUS,
28. Mme. DANIER Roberte affectée au lycée Langevin Wallon à CHAMPIGNY-SUR-MARNE,
29. Mme. TORDEUX Stéphanie affectée au collège Pierre de Ronsard à SAINT-MAUR-DES-FOSSES,



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Division des Personnels ATSS
et d'Encadrement
DPAE**

30. Mme. DERUEL Guylène affectée à l'Université Paris 8 en SEINE SAINT DENIS

31. Mme PITOUT Vanessa affectée au collège Jacques Offenbach de SAINT-MANDE.

Article 2 : Monsieur le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le **15 JUL. 2024**

Pour la rectrice et par délégation
Le secrétaire général de l'académie de Créteil

Mehdi CHERFI